

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2017

Le 28 avril, sur convocation régulière du Maire en date du 24/04/2017, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Étaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Franck Vermot-Desroches

Jean-Paul Revert a été élu secrétaire de séance.

1- NOUVEAU DELEGUE AU SIVOS DE LA LANTERNE

M. Jean-Charles Micallef a démissionné, pour raisons professionnelles, de ses fonctions de conseiller municipal de la commune.

Il était également délégué titulaire au SIVOS de la Lanterne ; c'est pourquoi le Conseil Municipal doit nommer un nouveau délégué.

Les membres actuels sont :

4 titulaires

William SCHWOB

Patrice JEGO

Jean-Charles MICALLEF

Sandra FALLAIX

4 suppléants

Annie SALOMEZ

Eric LEONARD

Jean-Paul REVERT

Jean-Marc BOUSSET

Le Maire propose de passer Jean-Paul Revert du statut de suppléant à celui de titulaire et de nommer Nadine Burlaud, suppléante.

Le vote du Conseil Municipal, par 16 voix pour (M. Schwob, Président du SIVOS ne prend pas part au vote) confirme cette nomination.

2- MEDIATHEQUE - DEMANDES DE SUBVENTIONS

➤ SYDED

Dans le cadre du fonds de transition énergétique alimenté par la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), la commune pourrait bénéficier d'une aide pour la réfection du toit de la mairie.

Seraient éligibles la pose de panneaux photovoltaïques, à hauteur de 25 % de l'assiette éligible et plafond de 30 000 €, et l'isolation du bâtiment (jusqu'à 25 % - plafond 30 000 € ou 45 000 € si dossier retenu à Effilogis).

➤ EFFILOGIS

L'ADEME et le Conseil Régional lancent un appel à projets Effilogis 2017.

L'aide concerne la rénovation à basse consommation d'énergie des bâtiments publics.

Ce dossier doit être déposé avant le 15 mai 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à constituer les dossiers de demandes d'aides.

Concernant le choix de poser des panneaux photovoltaïques occasionnant un surcoût (25 000 €) sur le montant des travaux de toiture, il est précisé que la commune revendra l'énergie produite et que le temps de retour sur investissement est de l'ordre de 6 ans.

A ce sujet, il est rappelé que la commune a bénéficié, lors de la construction de la nouvelle mairie de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au titre de l'isolation des bâtiments et du changement des fenêtres. Les CEE sont gérés par la CAGB et compte tenu de la bonne tenue boursière des certificats d'énergie, la commune donne son accord à la mise en vente de ces certificats.

3- MEDIATHEQUE – AMO de la CAGB – NOUVELLE CONVENTION

Un nouveau devis a été établi pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de la CAGB pour l'aménagement de la médiathèque. En janvier 2016, le Conseil Municipal avait validé la proposition d'AMO pour 13 720 €

Suite à la mise en place du nouveau dispositif d'aide aux communes par la CAGB, de nouvelles modalités financières sont proposées :

Accompagnement effectué en 2016 4 demi-journées (ancien tarif)	1 120 €
Accompagnement restant à réaliser 43 demi-journées (nouveau tarif)	8 881 €
Déplacements 15	570 €
Total	10 571 €

- Nouveau tarif 10 571 + 5 376 (adhésion)= 15 947 €

Mais afin de respecter son engagement pour les communes déjà engagées, la CAGB ramènera le montant de l'adhésion à 3 149 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le nouveau devis d'accompagnement pour la mission d'AMO de la CAGB.

4- DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR L'ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE

Dans le cadre du « zéro phyto », il y a lieu d'acheter le matériel le plus pertinent afin d'entretenir au mieux les espaces verts et les voiries. L'Agence de l'Eau peut subventionner, jusqu'à 80 %, mais il faut respecter la procédure suivante :

- Etude et tests du matériel par la FREDON
- Devis à demander
- Dépôt de dossier de demande d'aide à l'Agence de l'Eau
- Après accord de l'Agence de l'Eau, achat du matériel.

Le CM, à l'unanimité, donne son accord pour engager les différentes étapes.

5- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le 20 mars 2017, une consultation a été lancée pour les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement rue du Puits et rue de la Perrouse.

8 entreprises ont répondu : .Climent, Heitmann, STPI, Roger Martin, Dromard, Saulnier, PBTP et Lacoste.

Après analyse des critères (organisation – moyens – délais pour 50 % et Prix pour 50 %) par le cabinet B.E.J, l'entreprise Climent arrive en tête pour un montant de 97 385 €H.T (116 862 €TTC) alors que l'estimatif était de 113 030 €H.T. (135 636 €TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir l'entreprise Climent.

En ce qui concerne les essais d'étanchéité après travaux, deux entreprises ont répondu. Sachant que les critères concernant l'organisation et les moyens affectés au chantier sont satisfaisants pour les deux candidats, SOPRECO est le moins-disant avec un montant de 3 998.40 €H.T (4 798.08 €TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature du devis SOPRECO.

Lors de ces travaux, le problème de raccordement de la fontaine, sise au carrefour de la rue de la Perrouse et de la rue des Vignes, sera étudié avec l'entreprise titulaire du marché.

6- INFORMATIONS DIVERSES

Lors de la dernière réunion des Maires de la CAGB à Bonnay, Orange a évoqué le calendrier de l'installation de la fibre optique dans les différentes communes.

Pouilley les Vignes devrait faire partie des communes raccordées en 2018. Si ce n'est pas le cas, le raccordement se ferait au plus tard en 2020

www.pouilleylesvignes.com

appulie.blogspot.fr

Mail : mairie-pouilley-les-vignes@wanadoo.fr

ELECTIONS 2017



Election présidentielle 2^o tour le 7 mai 2017 – de 8h à 19h

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017- de 8h à 18h

Bureau 1 – Maternelle – noms de A à I (nom de jeune fille)
Bureau 2 – salle des fêtes – noms de J à Z.

Procuration

Un électeur absent peut donner procuration à une personne inscrite dans la même commune.

Autorité habilitée à établir une procuration :

- Brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail
- Tribunal d'Instance

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes. Les mairies les plus proches sont : Ecole Valentin, Besançon, Saint-Vit.

Si vous disposez d'un accès internet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne afin de générer un gain de temps.

Vous avez aussi la possibilité de télécharger le formulaire CERFA de demande n° 12100*02 (majeurs) et 12101*02 (mineurs) sur le site www.service-public.fr

Quelques formulaires sont encore disponibles en mairie de Pouilley les Vignes.

Commune de
POUILLEY
LES VIGNES





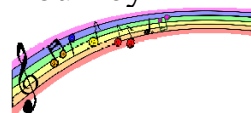
MEMO




MAI

JUIN

2017

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
------	---------------	------	--------------

MAI			
Vendredi 12 20h30	<p>THEATRE - FORUM Cie Les menteurs d'Arlequin</p> <p><i>MOI, A TON AGE !</i></p> <p><i>Vous ne supportez plus votre ado ? Vos parents vous soulent ? c'est normal</i></p>	Salle des fêtes	Animation Locale
Samedi 13 10h/12h	<p>Atelier autour du travail de Nathalie Novi (illustratrice)</p> <p>« un monde merveilleux »</p> <p>Pour les 4/7 ans Illustration - dessin</p>	<p>Bibliothèque</p> 	bibliothèque
Vendredi 19 20h	<p>Conférence de la FREDON Jardiner et désherber malin ! sans contaminer notre eau de demain...</p>	<p>Mairie</p> 	Commune CAGB
Samedi 20 20h30	<p>Concert de printemps Avec l'orchestre junior de l'EMICA</p>	Salle des fêtes	<p>Harmonie de Pouilley</p> 

<p>Lundi 22 20h</p>	<p>Conférence du Dr Fabien Pelletier, médecin dermatologue à l'hôpital de Besançon et maître de conférences</p> <p>« les risques liés au soleil : que faut-il retenir et comment se protéger ? »</p>	<p>Mairie</p> 	<p>Commune</p>
<p>Mardi 23 De 16h à 20h</p>	<p>Camion exposition GAZ'TRUCK (GRDF) Pour faire connaître les avantages du gaz naturel et découvrir des matériels performants.</p>	<p>Place de l'Etoile</p>	<p>GRDF</p>
<p>Mardi 23 9h30/11h30 1^{ère} séance gratuit</p>	<p>LA MEMOIRE</p> <p>Pour entraîner sa mémoire à travers des jeux et des exercices sur tablettes tactiles.</p> <p>Atelier de 6 séances animé par ELIAD Prévention</p> <p>Prochaines séances : 30 mai et 6, 13, 20, 27 juin 2017 <i>Inscriptions : 0381 41 96 86</i></p>	<p>Mairie</p> 	<p>ELIAD CCAS</p>
JUIN			
<p>Jeudi 1^{er} juin 18h</p>	<p>Découverte de la littérature québécoise</p> <p>Rencontre avec les membres du jury de l'association Franche-Comté Québec afin qu'ils délibèrent pour le prix francophone de l'année 2017</p>	<p>Bibliothèque</p> 	<p>Bibliothèque Franche-Comté Québec</p>

Samedi 3 10h/12h	Atelier autour du travail de Nathalie Novi « un manteau de poésie » Pour les 8/12 ans Poésie et lien mot/image	Bibliothèque 	Bibliothèque
Samedi 10 A partir de 9 h 30 <i>Apéritif offert aux courageux</i>	NETTOYAGE DE PRINTEMPS 	Rendez-vous Place de l'Etoile	Familles Rurales Animation locale
Vendredi 16 18h	RODIATHEQUE Bright Days : Mayerling et l'Electronica Conférence en son et images suivie d'un concert de Mayerling	bibliothèque	Médiathèque La Rodia Bibliothèque
Mardi 20 20h	FETE DE LA MUSIQUE Harmonie de Pouilley, Jean-Claude Tarby	Salle des fêtes 	Animation locale
Samedi 24 Après-midi	Fête pour les 15 ans de l'EMICA 	Salle des fêtes Et Rue piétonne	EMICA
Dimanche 25 A partir de 11 h	Marche en Appulie Animations, tombola stands de producteurs locaux, Vous pourrez acheter des produits sur place pour le barbecue	De la salle des fêtes Au mont	Animation locale